



Nouvelle-Aquitaine,  
Vendée, Maine et Loire  
et Bretagne



# CAPRIN LIVREUR DE LAIT SPECIALISE, AFFOURAGEMENT EN VERT

Ce système spécialisé en production caprine est essentiellement localisé en zones d'élevage, plutôt sur des structures de dimension moyenne. L'affouragement en vert a été mis en place pour distribuer de l'herbe « fraîche » aux chèvres et réduire les achats de concentrés.

## Les caractéristiques de l'exploitation

<b>Main d'œuvre</b> 2 UMO	<b>SAU</b> 60 ha dont 40 ha SFP	<b>Nombre de chèvres</b> 350 chèvres alpines	<b>Lait produit</b> 295 000 litres
------------------------------	------------------------------------	---	---------------------------------------

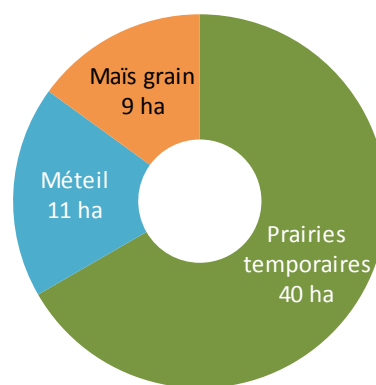
Dans ces exploitations, l'atelier lait est la production principale. La surface est en grande partie consacrée à la surface fourragère, plus de 60 %. Le reste de la surface est consacré aux céréales distribuées à l'alimentation du troupeau. Le système d'alimentation est basé sur l'affouragement en vert.

### Le troupeau

350 chèvres  
840 litres de lait produit / chèvre  
90 chevrettes  
9 chèvres / ha SFP



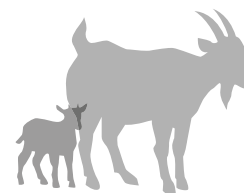
### Les surfaces



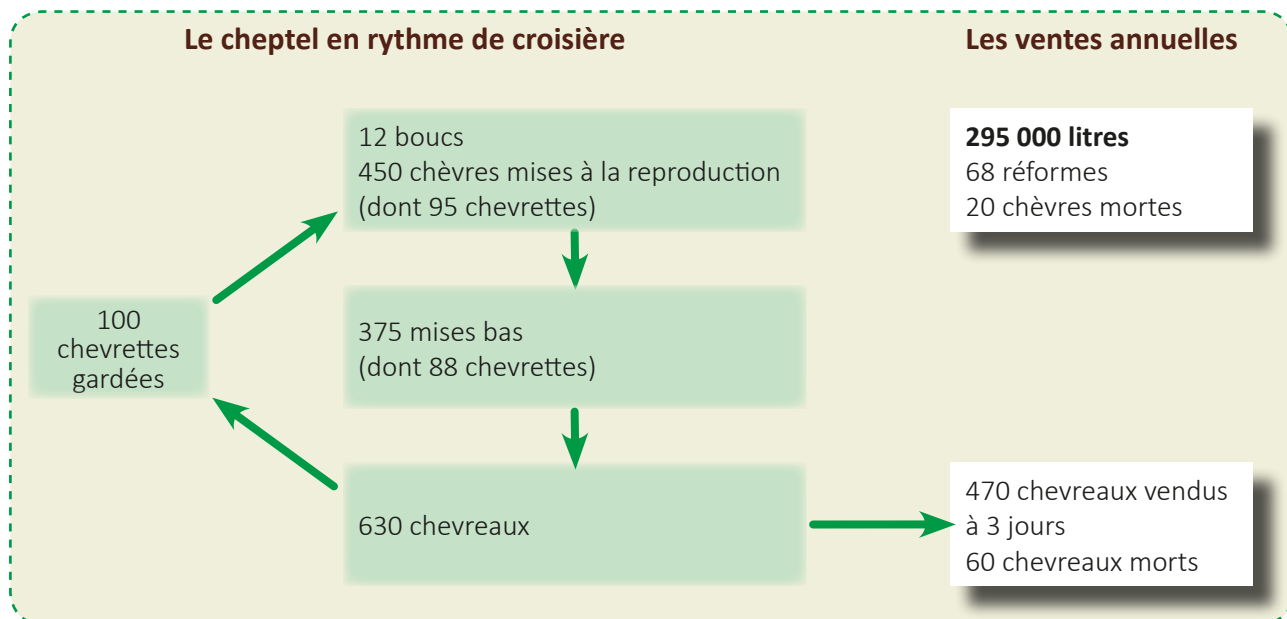
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Prairie temporaire	Prairie temporaire	Prairie temporaire	Maïs	Méteil

COLLECTION RÉFÉRENCES





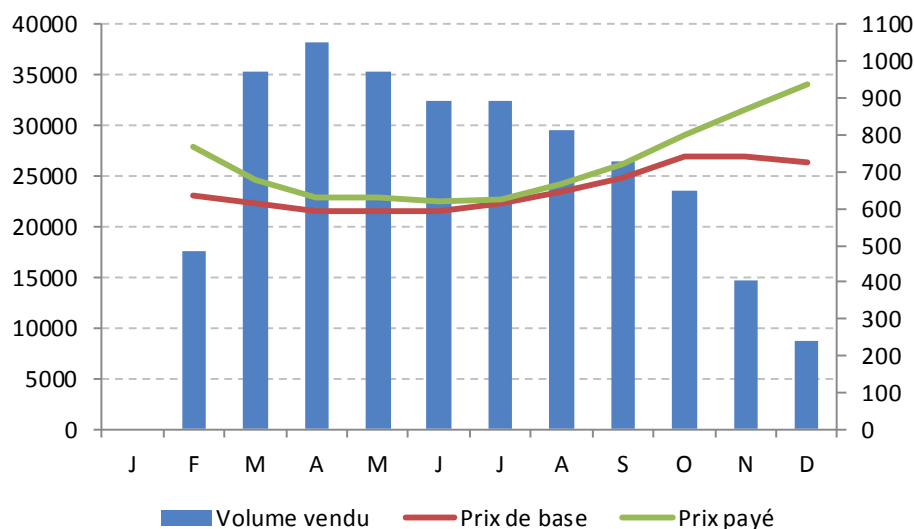
## La conduite du troupeau



## La reproduction

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chèvres	Saillies naturelles									405			
	Mises-bas		40	270	15								
Chevrettes	Saillies naturelles									95			
	Mises-bas		80	8									

## La production laitière



Le troupeau met bas en 8 à 10 semaines en début d'année, ce qui permet :

- de profiter pleinement de la pousse de l'herbe,
- un arrêt de la machine à traire de mi-décembre à janvier, ce qui permet d'assurer un tarissement de 45 jours minimum.

Faute de marché et de temps, les chevreaux sont vendus à moins d'une semaine.

## Les rations journalières distribuées (fourrages en kg MS, concentrés et déshydratés en kg brut)

	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F
	Début lactation					Milieu lactation			Fin de lactation		Tarisement	
Foin	1,8		0,5			0,5			0,8		1,8	
Vert			1,8			1,4	1,35		1,2			
Méteil	0,3	0,3	0,4			0,4	0,3		0,3	0,1	0,2	
Maïs grain	0,4	0,4	0,5			0,2			0,5	0,3	0,3	
Tourteau de soja	0,2		0,2			0,2						

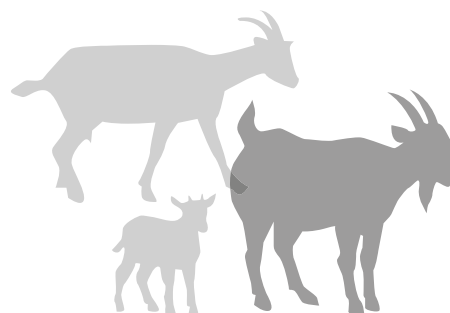
Les chevrettes reçoivent du vert à partir de 8 mois. Quelques bottes d'enrubannage peuvent venir remplacer le vert les jours où l'affouragement n'est pas possible. Cette technique de récolte permet aussi de récolter le surplus de stock sur pied.

## Les fourrages, concentrés et déshydratés à distribuer

	kg/chèvre/an	kg/chevrette/an	Total troupeau/an (tonnes)
Vert	420	-	147
Foin	320	400	148
<b>TOTAL FOURRAGES (MS)</b>	<b>740</b>	<b>400</b>	<b>295</b>
Méteil exploitation	110	70	46
Maïs grain exploitation	160	80	63
Tourteau de soja acheté	50	-	17
<b>TOTAL CONCENTRES (brut)</b>	<b>320</b>	<b>150</b>	<b>126</b>

## L'autonomie et l'efficacité de la ration

Part de fourrages dans la ration	70 %
Quantité concentrés «chèvre»	380 g/l
Quantité déshydratés «chèvre»	0 g/l
Part des concentrés exploitation «chèvre»	84 %
Autonomie alimentaire- MS	96 %
Autonomie alimentaire- UFL	96 %
Autonomie alimentaire- MAT	89 %



## Le système fourrager

### L'utilisation des surfaces

40 ha prairies temporaires	19 ha	1 <sup>ère</sup> coupe foin	2 <sup>ème</sup> coupe foin				
	9 ha	Vert	2 <sup>ème</sup> coupe foin				
	12 ha	Vert					
<b>40 ha</b>		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre

### Les fourrages stockés

Foin de prairies temporaires  
135 t MS

Les prairies les plus qualitatives sont exploitées en vert. L'affouragement peut aussi être pratiqué sur certaines parcelles pour gérer l'excès d'herbe. Les prairies les plus éloignées sont valorisées en foin.

## Les rendements fourragers

		t MS par ha
Prairies temporaires	Foin et vert	7

## La fertilisation

	Rendements (q/ha)	Fertilisation minérale (kg/ha)				Fertilisation minérale (kg/ha)		
		N	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O		N	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Méteil (60 % triticales + 10 % pois + 30 % féverole)	43	0	0	0	Prairies temporaires	80	50	80
Maïs grain	75	140	20	20	Fumure organique	420 tonnes de fumier épandus sur 20 ha par an		





## Les principaux équipements

### Traction



- 3 tracteurs (4,6 CV/ha) :
- 70 CV équipé d'un chargeur pour le travail en bâtiment.
  - 90 CV 4 RM.
  - 115 CV 4 RM.

### Travail du sol



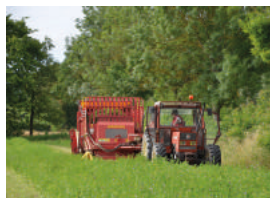
Charrue 4 corps, vibroculteur, rouleau, semoir, herse, cultipacker, cambridge\*.

### Traitement et fertilisation



Distributeur à engrais.  
Pulvérisateur.  
Epandeur à fumier\*.

### Récolte



Chaine de fenaison avec presse balle ronde.  
Remorque à paille\*.  
Moisson/tiers.  
**Remorque autochargeuse avec faucheuse intégrée.**

\* matériel en commun

## Les bâtiments



Les animaux sont logés dans un bâtiment avec couloir central pour faciliter la distribution du vert. Les adultes disposent de 2 m<sup>2</sup> d'aire paillée chacun.

La salle de traite comporte deux quais de 16 ou 32 places avec 16 postes de traite.

## Le travail

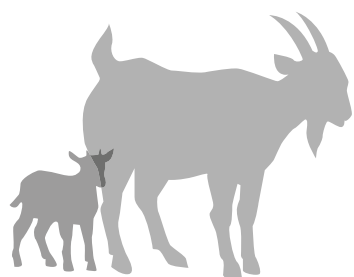
L'exploitation est conduite par deux personnes (2 UMO).

Pour les 2 UMO, le travail sur l'exploitation se répartit :

- 4 200 heures de travail d'astreinte soit 11 h par jour consacrées au troupeau.
- 120 jours de travail de saison dont 50 jours consacrés au troupeau et 70 jours consacrés aux surfaces.

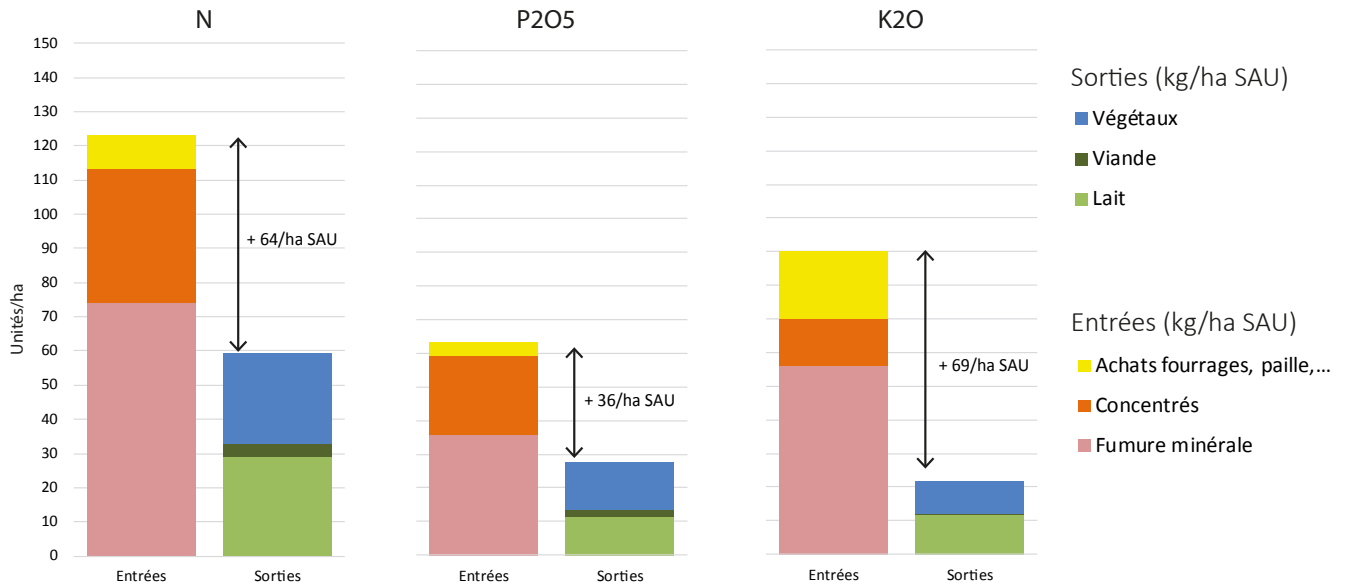
L'arrêt de la machine à traire pendant les mois de tarissement permet de réduire le temps d'astreinte à cette période de l'année.

Ces exploitations disposent de leur propre matériel de fenaison. Elles ont recours aux travaux en commun pour la récolte de céréales (entreprise ou CUMA).



## Les indicateurs environnementaux

### Le bilan des minéraux hors fixation symbiotique



### Les contributions positives de l'atelier

**JE NOURRIS**  
769  
personnes par an  
*Source : Perfalim®*



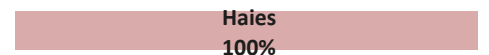
**JE STOCKE**  
9,2  
tonnes de C par an



**J'ENTRETIENS**  
39,4  
ha de biodiversité



#### GRACE A QUOI ?



PP : Prairies permanentes

SP : Surfaces pastorales

PT : Prairies temporaires

### L'empreinte environnementale du lait produit

Les impacts de l'atelier sont répartis entre le lait et la viande produits suivant la répartition suivante :



#### Emissions brutes de GES

1,29 kg éq. CO<sub>2</sub>/L



#### Consommation d'énergies

2,49 MJ/L



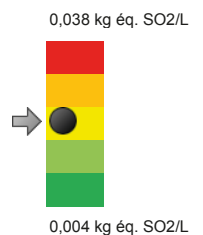
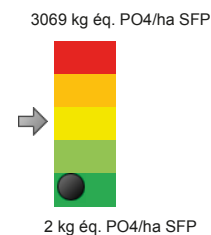
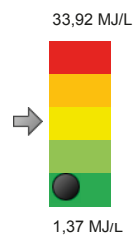
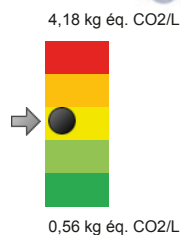
#### Qualité de l'eau

15 kg éq. PO<sub>4</sub>/ha SFP



#### Qualité de l'air

0,010 kg éq. SO<sub>2</sub>/L



➔ Références à système équivalent

● Votre atelier

## Les forces et faiblesses du système

La réussite technique de ce système repose sur :



## Les perspectives

- Optimiser les quantités de concentrés. Sur le terrain, les quantités distribuées sont très variables et vont de 200 à 700 g par litre.
- Améliorer le rendement fourrager pour libérer des parcelles pour produire l'ensemble de la complémentation.

## Les forces

Optimisation des ressources fourragères en s'affranchissant du parasitisme.

Forte autonomie alimentaire.

Moins de temps à consacrer à la récolte du foin.

## Les limites

Système qui nécessite de l'anticipation et de la technicité.

Dépendant de la météo et de la portance des sols.

Une faible SAU qui donne peu de marges de manœuvre.

Ne profite pas du prix du lait d'hiver.

Coût de la mécanisation important.

Astreinte quotidienne avec conduite de matériel.

## S'installer dans le système

### Le capital d'exploitation (hors foncier)

	Valeur patrimoniale à neuf	Valeur patrimoniale à la reprise	Valeur économique à la reprise ou valeur de «repretabilité»
Bâtiment	139 700 €	97 800 €	205 000 €
Installation-traite	145 500 €	101 900 €	
Matériel	294 200 €	147 100 €	
Cheptel	105 000 €	70 000 €	
Stocks	20 000 €	16 000 €	
<b>TOTAL soit/UMO</b>	<b>704 450 €</b> <b>352 200 €</b>	<b>432 800 €</b> <b>216 400 €</b>	

Avec des prélèvements privés annuels de 24 000 € et une sécurité pour les investissements nouveaux de 8 000 €/an (15 % de l'EBE), la valeur de «repretabilité» est de 205 000 €.



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet  
Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00  
Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01  
Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94  
Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52  
Charles Drouot et Amélie Villette  
Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21  
Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77  
Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93  
Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93  
Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15  
Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32



#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.





Nouvelle-Aquitaine,  
Vendée, Maine et  
Loire et Bretagne



# CAPRIN LIVREUR DE LAIT SPECIALISE, AFFOURAGEMENT EN VERT

## Les résultats économiques de l'exploitation (2017)

<b>PRODUIT BRUT TOTAL (PB)</b>	<b>242 147 €</b>	<b>CHARGES</b>	<b>134 988 €</b>
<b>Caprins (87 % PB)</b>	<b>211 805 €</b>	<b>Charges opérationnelles (26 % PB)</b>	<b>63 631 €</b>
<b>Ventes</b>	<b>205 872 €</b>	<b>Troupeau 138 €/chèvre</b>	<b>48 129 €</b>
Lait vente laiterie : 295 000 l à 0,690 €	203 306 €	Concentrés 70 €/chèvre	24 526 €
470 chevreaux à 3,00 €/tête	1 410 €	Frais d'élevage 50 €/chèvre	17 467 €
68 chèvres de réforme à 17 €/tête	1 156 €	Achats sur litières 11 €/chèvre	4 000 €
		Frais vétérinaires 6 €/chèvre	2 136 €
<b>Aides</b>	<b>5 933 €</b>	<b>Surfaces fourragères 247 €/ha</b>	<b>9 895 €</b>
Aide caprine : 350 têtes à 16,95 €	5 933 €	(40 ha SFP : dont 40 ha SFP)	
		Engrais et amendements 154 €/ha	6 160 €
<b>Grandes cultures (7 % PB)</b>	<b>16 343 €</b>	Semences et plants 93 €/ha	3 735 €
<b>Ventes</b>	<b>16 343 €</b>	<b>Productions végétales 280 €/ha</b>	<b>5 607 €</b>
Mais grain : 47 q à 13,70 €	644 €	(20 ha GCU)	
Cession interne au troupeau : 1 086 q à 14,25 €	15 474 €	Semences et plants 153 €/ha	3 067 €
Cession interne de semences	225 €	Engrais et amendements 75 €/ha	1 496 €
		Produits de défense végétaux 47 €/ha	945 €
<b>Produits non affectables (6 % PB)</b>	<b>14 000 €</b>	Autres 5 €/ha	99 €
<b>Aides</b>	<b>14 000 €</b>	<b>Charges de structure (29 % PB)</b>	<b>71 357 €</b>
Aides découplées	14 000 €	<b>(hors amortissements et frais financiers)</b>	
		Main d'oeuvre (MSA + salaires) 539 €/ha SAU	32 340 €
		Foncier 131 €/ha SAU	7 884 €
		Matériel 213 €/ha SAU	12 787 €
		Bâtiments et installations 31 €/ha SAU	1 839 €
		Autres charges 275 €/ha SAU	16 507 €
		<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (44 % PB)</b>	<b>107 159 €</b>
		<b>53 580 €/UMO</b>	
		(2 UMO exploitants)	
<b>Annuités (39 % PB)</b>	<b>42 000 €</b>	<b>Amortissements</b>	<b>52 575 €</b>
Remboursement de capital	35 000 €	Matériel 490 €/ha	29 390 €
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	7 000 €	Bâtiments et installations 66 €/chèvre	23 185 €
<b>Frais financiers court terme (CT)</b>	<b>0 €</b>	<b>Frais financiers (LMT et CT)</b>	<b>7 000 €</b>
<b>DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>32 579 €/UMO</b>	<b>RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION (20 % PB)</b>	<b>47 584 €</b>
	<b>65 159 €</b>	<b>23 792 €/UMO</b>	

Produit brut exploitation/UMO totales	121 100 €	Charges de structure totales/ha SAU	2 180 €
Produit brut exploitation/UMO exploitant	121 100 €	Charges de structure totales/chèvre	375 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO totales	37 200 €	Charges de mécanisation/ha SAU	705 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO exploitant	37 200 €	Annuités/produit	17 %

### SENSIBILITE DU SYSTEME

L'excédent brut d'exploitation varie de :

2 950 € soit 2,7 % pour une variation de 10 €/1 000 l sur le prix du lait de chèvre.

## Le coût de production (2017)

### Productivité

Lait produit et commercialisé (litres)	295 000
Lait produit (litres/chèvre)	840
Main d'oeuvre caprine à rémunérer (UMO)	2
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	147 500

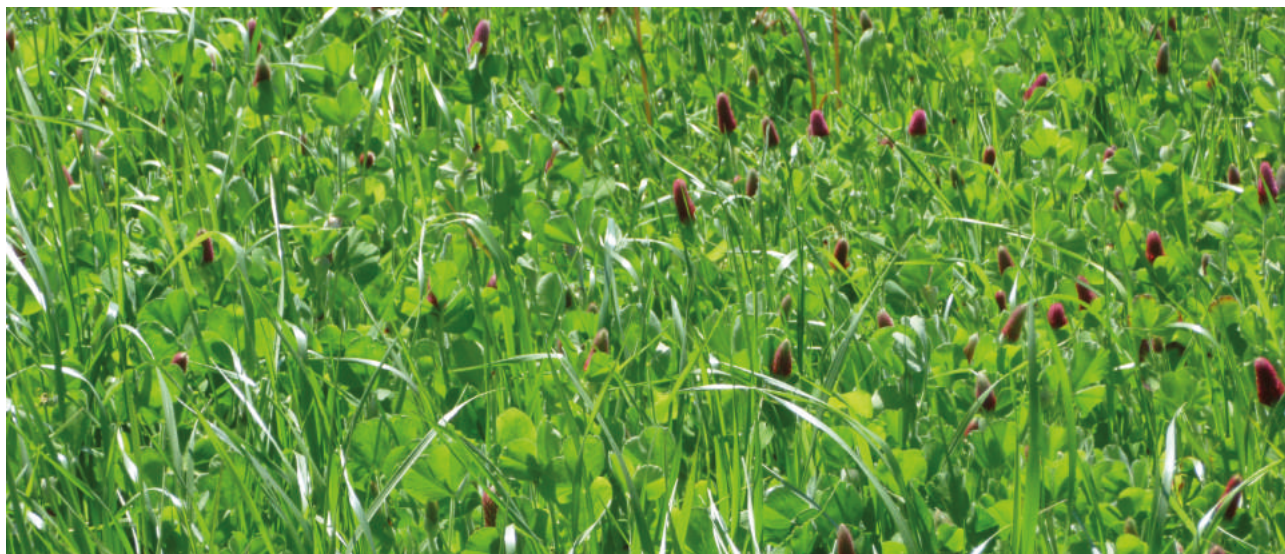
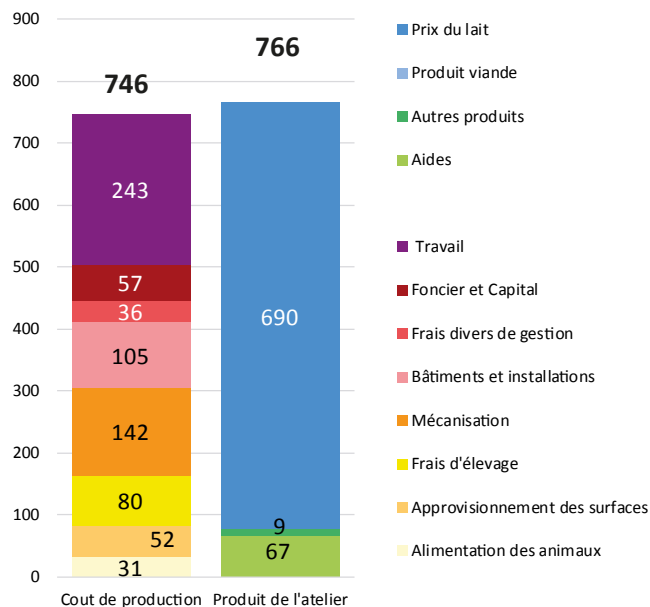
### Approche comptable

Coût de production €/1 000 l	746
Prix de revient €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	670
Rémunération permise €/1 000 l	263
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,2

### Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1 000 l	678
Prix de fonctionnement €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	602
Trésorerie permise €/1 000 l	331
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,7

€/1 000 litres de lait



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- www.idele.fr  
 ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon  
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture  
 Ont contribué à ce dossier :  
 Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet  
 Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00  
 Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01  
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94  
 Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52  
 Charles Drouot et Amélie Villette  
 Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21  
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77  
 Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93  
 Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93  
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15  
 Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financements ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

